



Conseil d'administration d'Hérault Ingénierie n°27

DELIBERATION CA/2026/09/14/02

Séance du 14 septembre 2026

Lieu : Hôtel du Département, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins, 34080 MONTPELLIER

Objet : Instances – Désignation des membres de la CAO.

Collège départemental :

Présents :

Monsieur Jean François SOTO, Président, conseiller départemental du canton de Gignac ;
Madame Claudine VASSAS-MEJRI, vice-Présidente, conseillère départementale du canton du Crès ;
Madame Marie-Pierre PONS, conseillère départementale du canton de Saint Pons de Thomières ;
Madame Sylvie PRADELLE, conseillère départementale du canton de Frontignan.

Collège des intercommunalités :

Présents :

Monsieur Jean-Marie MILHAU, vice-Président de la communauté de communes Sud Hérault ;
Monsieur Philippe TOURRIER, vice-Président de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup.

Collège des communes :

Présents :

Monsieur Frédéric ROIG, vice-Président, Maire de Pégairolles de l'Escalette ;
Madame Florence QUINORENO, Maire de Saint-Saturnin-de-Lucian.

Le Président ayant constaté le quorum,

Vu le code de la commande publique,

Vu le code général des collectivités locales,

Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 25 juin 2018 portant installation de l'Agence Technique Départementale,

Vu la délibération de l'Assemblée générale d'Hérault Ingénierie AG/2025/04/07/06 du 7 avril 2025 portant approbation du projet de statuts d'Hérault Ingénierie,

Vu les statuts d'Hérault Ingénierie,

Vu la délibération de l'Assemblée générale d'Hérault Ingénierie AG/2026/06/16/02 du 16 juin 2026 portant désignation des représentants des communes au conseil d'administration de Hérault Ingénierie,

Vu la délibération de l'Assemblée générale d'Hérault Ingénierie AG/2026/06/16/03 du 16 juin 2026 portant désignation des représentants des intercommunalités au conseil d'administration de Hérault Ingénierie,

La commission d'appel d'offres est constituée de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, étant rappelé que le président de l'Agence préside de droit la commission d'appel d'offres.

Les délibérations de l'assemblée générale du 16 juin 2026 faisant suite au renouvellement des assemblées des collectivités du bloc communal de mars 2026 modifient la composition du conseil d'administration d'Hérault Ingénierie. Certains membres du conseil d'administration sont également membres de la commission d'appel d'offres. En conséquence, il convient de procéder à une nouvelle désignation des membres de la commission d'appel d'offres.

Après avoir pris connaissance des candidatures et avoir procédé au vote à bulletin secret, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide de la composition suivante de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Jean-François SOTO (<i>Président de droit</i>)	Madame Sylvie PRADELLE
Madame Claudine VASSAS-MEJRI	Monsieur Jérôme BOISSON
Madame Marie-Pierre PONS	Madame Audrey IMBERT
Madame Séverine SAUR	Madame Florence QUINORENO
Monsieur Frédéric ROIG	Monsieur Alain CARALP

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Le Président,



Jean-François SOTO